CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E1565** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE **22/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/09/2013
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 67.73.26.2

Siret : **310 718 556** **00049**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 12 11209

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150273

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150273

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **MINODIER E G C M**

3 RUE BERNARD MOREL
ZONE ARTISANALE DE LA PLAINE
26140 ANNEYRON

Téléphone : 04 75 31 50 89 **Fax :** 04 75 31 41 04
Portable : 06 08 42 12 49

Site Internet :
E-mail : comptabilite@minodier-egcm.com

Responsabilité légale :
ACADIM (493 428 221) / MINODIER CEDRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	08/10/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.